

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 35 (1964)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

reux. Nous lui devons de chaleureux remerciements. L'assemblée adopta les comptes, le rapport présidentiel et les rapports des diverses commissions ainsi qu'un exposé du garde-chasse cantonal.

Honorée par la présence de MM. O. Attinger, président de la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, M. Augsburger, président central du Club jurassien du canton de Neuchâtel, Wey, ing. P. Robert, W. Jeanneret, l'Assemblée noua des liens fort utiles avec les sociétés neuchâteloises.

Les comptes de l'exercice 1963-1964 furent unanimement approuvés, décharges au caissier et au comité étant données par ce vote.

Plusieurs conférences et visites de la Réserve furent organisées pour des écoles et des sociétés. A noter que, dans le cadre de l'Exposition nationale, les élèves de Courtelary obtinrent un excellent classement pour un travail sur la Combe-Grède.

M. Willy Meyrat-Theurillat, ayant démissionné comme membre du comité, est remplacé par M. Henri Bader, buraliste postal à Villeret.

Retenant une tradition, inaugurée par le regretté Dr Eberhardt, le Dr Krähenbühl a porté, en prestigieux alexandrins, un remarquable toast aux dames.

Une soixantaine de membres et invités prirent part à cette séance.

Et pour clore...

Il trouvait toute sa joie de vivre dans le contact avec la nature, cette base essentielle à un juste équilibre dans un monde bouleversé.

Ce n'est pas en vain que nous croyons au sermon sur la montagne.

Gardons toujours un certain respect et un général devoir d'humanité non aux bêtes seulement qui ont vie et sentiment, mais aux arbres aussi et aux plantes.

Les arbres naissent, vivent et meurent, mais la forêt, elle, se maintient.

Ici, on veut des fleurs vivantes et non des condamnés à mort dans un vase.

Si une réserve ne rapporte pas d'argent, elle attire cependant ceux qui désirent retrouver, loin des villes et des grandes routes, le calme et la tranquillité de la nature.

Le secrétaire : FLOTRON

Le président : W. SCHILD

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.